

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytswerve,  
Ambassadeur, Représentant permanent

au Conseil de sécurité des Nations unies

**Briefing et consultation sur la DRC**

New York, le 11 janvier 2019

---

Monsieur le Président,

Tout d’abord, nous voudrions remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo (RDC), Mme Leila Zerrougui, le représentant de la Commission Electorale Nationale Indépendante ainsi que les représentants des Missions d’observation électorale de l’Union Africaine (UA) et de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) pour leurs briefings de ce matin.

Monsieur le Président,

Aujourd’hui, nous souhaitons concentrer notre intervention autour de trois messages principaux :

**Primo : la Belgique est et restera solidaire avec le peuple congolais.**

Depuis le mois de novembre 2016 et l’Accord de la Saint-Sylvestre du 31 décembre 2016, l’entièreté du peuple congolais, de la côte atlantique jusqu’aux Virungas, du Gbadolite jusqu’à Lubumbashi, attendait la tenue d’élections inclusives, transparentes, crédibles et pacifiques.

La tenue de telles élections en RDC était cruciale. Elles constituent en effet une étape importante, non seulement dans le processus de consolidation de

la paix, de la sécurité et du développement durable et inclusif de la RDC mais également dans celui de toute la région. Elles s'annonçaient comme occasion historique de transfert pacifique du pouvoir pour la première fois dans son histoire.

Malgré les nombreuses déficiences qui ont entaché le caractère inclusif, équitable et transparent des scrutins présidentiels, législatifs et provinciaux du 30 décembre, la participation massive du peuple congolais aux élections a démontré à quel point la volonté congolaise de faire entendre sa voix - y inclus à Beni et Butembo où les élections étaient reportées - était forte. Nous saluons l'engagement démocratique des Congolais qui ont voté dans le calme. Cette voix de tout un peuple doit être entendue et respectée.

**Secundo : Monsieur le Président,**

**Nous avons pris connaissance des résultats provisoires, annoncés par la Commission Electorale Nationale Indépendante le 10 janvier 2019. Ensemble avec nos partenaires internationaux, nous attendons des éclaircissements sur les questions soulevées par une partie de l'opposition et la société civile concernant le décompte électoral. La transparence électorale est donc cruciale.**

Une étape a été franchie avec l'annonce de résultats provisoires, il revient désormais aux acteurs congolais et à la région, qui ont suivi le processus électoral de près, de se prononcer et d'indiquer si le résultat annoncé est fidèle à ce qui a été observé et si le processus de compilation s'est déroulé de manière correcte.

Nous saluons le travail effectué par les missions d'observation des organisations régionales, la Conférence internationale sur la région des

Grands Lacs (CIRGL), la Communauté de développement des Etats d'Afrique australe (SADC), par l'Union africaine et par la société civile congolaise. La Belgique s'était associée aux nombreux appels, en particulier de la mission d'observation électorale de l'Union Africaine et du Président de la Commission de l'UA, pour que les résultats officiels soient conformes au vote du peuple congolais.

Dans ce contexte, nous avons bien pris note de la déclaration ce 10 janvier par la CENCO, qui a accompagné le processus électoral par un déploiement massif d'observateurs à travers tout le pays, que « les données collectées par leur mission d'observation à partir des bureaux de vote et de dépouillement ne correspondent pas aux données de la CENI ».

Ce message nous interpelle. Pour garantir que le choix démocratique de la population congolaise soit respecté, une discussion basée sur des faits et des chiffres s'impose. La transparence pourrait apporter les réponses aux questions soulevées par certains et en même temps apaiser les esprits et éviter des violences.

Nous encourageons ainsi la CENCO à partager ses constats et ses chiffres. D'autre part, en ce qui concerne la CENI, elle devrait publier les résultats par bureau de vote ainsi que les procès-verbaux de chaque centre local de compilation des résultats, et idéalement donner accès au serveur central aux observateurs neutres, conformément à la loi électorale. Les parties prenantes ont également la possibilité de demander un recomptage de voix. Nous suggérons que les missions nationales et de l'UA et SADC poursuivent leur observation pendant cette phase cruciale.

Nous regrettons également que le processus se soit déroulé dans un climat de fermeture de l'espace public, qui ne favorise pas la transparence. Dans la

campagne, on a entendu un appel à une plus grande ouverture, il est dommage qu'on n'en ait pas encore tenu compte.

Nous restons gravement préoccupés par les persistantes coupures d'internet et d'autres moyens de communication ainsi que par la décision des autorités congolaises de retirer l'autorisation de rapportage qui avait été accordée à l'Envoyé Spécial de Radio France Internationale (RFI).

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies doit rester à l'écoute. A l'écoute d'une population congolaise remarquable, qui, de manière calme mais déterminée, continue de vouloir faire entendre sa voix pour réclamer son droit de vote et un meilleur avenir. Restons également à l'écoute des organisations de la société civile et de ceux qui ont, depuis le début, accompagné le processus électoral comme la CENCO, acteur crucial des Accords de la Saint-Sylvestre 2016, qui ont constitué le cadre dans lequel ont finalement pu se tenir les élections tant attendues. Restons, finalement, à l'écoute des pays de la région qui ont exprimé par leur engagement politique leur volonté de sauvegarder la paix et la stabilité régionale, et qui pourraient avoir besoin de notre appui dans les jours et semaines à venir.

La situation actuelle est tendue, l'esprit de contestation palpable. La Belgique se joint à l'appel du Secrétaire Général et du Président de la Commission de l'Union africaine aux principaux acteurs de s'abstenir d'actes violents et à régler tout contentieux électoral par les mécanismes institutionnels établis conformément à la Constitution de la RDC et aux lois électorales pertinentes.

**Tertio :**

**M. le Président,**

**Les briefings d'aujourd'hui ne doivent pas cacher les autres défis auxquels le peuple congolais continue de faire face et qui sont en grande partie énumérés dans le dernier rapport du Secrétaire général concernant la MONUSCO,** qu'il s'agisse de la lutte contre les groupes armés, des multiples défis humanitaires, du combat contre l'impunité, des défis sanitaires comme l'Ebola ou le Choléra ou encore de la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Ces défis sont nombreux et la Belgique reste engagée auprès du peuple congolais.

La MONUSCO est mandatée d'assurer la protection des civils et d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral. Nous encourageons la MONUSCO à pleinement jouer ce rôle dans un contexte qui évolue. Dans cette phase de très haute tension politique et d'augmentation d'activité des groupes armés, nous devons tous nous rendre compte de notre responsabilité – en tant que membres de ce Conseil – d'assurer que la MONUSCO puisse pleinement et agilement jouer le rôle qui lui est attribué.

Je vous remercie de votre attention.